

Einville-au-Jard



Premier semestre 2019

S
O
F
I
A
Z

VIE MUNICIPALE

- * Etat civil..... 3
- * Travaux 6
- * Chantier Jeunes..... 10

VIE CITOYENNE

- * Le Gouvernement 11

VIE SCOLAIRE

- * Ecole René Schweitzer 13

AGENDA ASSOCIATIF

- * Manifestations 18

VIE D'ANTAN

- * Einville et ses salines 19

VIE SOCIALE

- * La Fontaine de Lincourt 24
- * Déjections canines..... 28
- * MSAP..... 29

VIE ECONOMIQUE

- * Entreprise Claude Simon 30
- * Toiture Rénovation Nancéienne . 30

VIE ASSOCIATIVE

- * AMC 31
- * Judo Club..... 31
- * Archers du Sânon 32
- * Familles Rurales 33
- * Amicale Donneurs de Sang..... 34
- * Foyer Rural 34

EN FAMILLE

- * Recettes 36
- * Jeux 37
- * Solutions jeux..... 38

INFOS PRATIQUES



Madame, Monsieur,

Elue récemment au poste de 4ème adjointe, en charge notamment du CCAS et de la Maison de retraite, les membres de la commission « info-com » m'ont sollicitée pour ouvrir ce nouveau bulletin semestriel.

J'en profite pour les remercier du travail fourni à mes côtés, pour la réalisation complète et imagée de cette revue.

La satisfaction de servir et la volonté de faire avancer les choses pour le bien de ma commune, telles sont mes convictions, même si certains combats menés tardent à aboutir tant les délais administratifs ou techniques sont complexes (affaissements Grande Rue).

Malgré tout, les travaux de rénovation du bâtiment 2 rue des Brasseries, sont terminés. Agrandissement Maison de retraite, future école, accessibilité mairie : de beaux projets et dossiers en perspective et surtout une équipe municipale toujours motivée et disponible pour mener à bien ces projets ainsi qu'animer notre commune.

Au dernier recensement notre village affichait une baisse d'une centaine de personnes, soit 1119 habitants. Même s'il peut souvent paraître frustrant de ne pas pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes, notre ambition est de voir à nouveau augmenter la population (projet de lotissement Au Devoir).

Comme chaque année, printemps rime avec fleurissement, et les services techniques ont été à pied d'œuvre pour la saison. Notre village retrouve de belles couleurs avec ces nouvelles plantations.

Les plaquettes, panneaux et pupitres de l'itinéraire découverte ont été renouvelés. Deux circuits pour découvrir le patrimoine naturel et industriel sont dorénavant jalonnés de 3 alérions tracés au sol.

Enfin pour conclure, merci aux acteurs économiques, aux associations qui contribuent à l'attractivité de notre commune.

Je souhaite à chacun de profiter pleinement de la période estivale et félicitations aux collégiens, lycéens et étudiants qui ont réussi leurs examens.

Isabelle GENIN
4ème adjointe

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À NOS JEUNES NOUVEAUX ENVILLOIS



24 janvier 2019
Scarlett MEDER
Au foyer de Aurélie MEDER

24 mars 2019
Jade LAUGEL
Au foyer de Florent LAUGEL
et Alexine BIRELLO

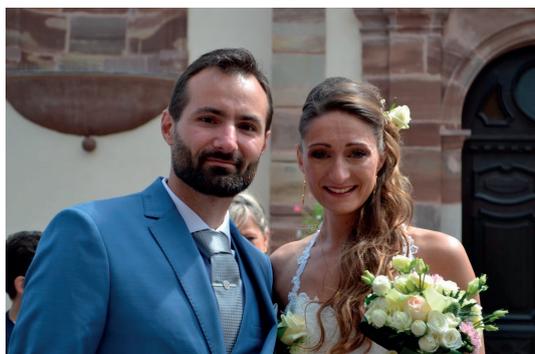


9 avril 2019
Augustine HAAS
Au foyer de Sébastien HAAS
et Anne Pierre SIEGEL



20 mai 2019
Ivann JAHN
Au foyer de Benjamin JAHN
et Aurore HURIEZ

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS



8 juin 2019
Hélène REMÈN - Vincent SAUNIER



15 juin 2019
Cyndi BRETON - François-Xavier DAUSSY



Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Suzanne Alexandrine THOUVENIN épouse WAGNER

Née le 23 novembre 1923 à PARROY (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 15 janvier 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

René VOEGELI

Né le 2 mai 1915 à COLMAR (Haut Rhin)
Décédé le 18 janvier 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Claire Paulette CROPSAL épouse BARBELIN

Née le 02 septembre 1928 à HENAMENIL (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 04 février 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Raymond Charles Marcel CARGEMEL

Né le 25 avril 1930 à ROSIERES AUX SALINES (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 19 février 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 9 Rue du Puits Gros Yeux

Roger Emile ANDRE

Né le 29 janvier 1932 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 19 février 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 9 Rue du Puits Gros Yeux

Jacqueline LANSIAUX, épouse LANCOEUVRE

Née le 07 janvier 1936 à WALLERS (Nord)
Décédée le 01 mars 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Simone Marcelle BURTIN, épouse YONGBLOUTT

Née le 04 juin 1925 à MAIXE (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 02 mars 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Jean-Marie BOBIC

Né le 22 mars 1950 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 22 mars 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 15 rue de la Garenne

Henri Marie Joseph MIDON

Né le 25 octobre 1920 à RAVILLE SUR SANON (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 26 mars 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 45 rue Aristide Briand

André Emile René PERIN

Né le 25 août 1934 à BOVIOLLES (Meuse)
Décédé le 26 avril 2019 à SAINT NICOLAS DE PORT (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 1 Grande Rue

Josette Janine BRICOT

Née le 22 juillet 1940 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 18 juin 2019 à SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 2 bis rue de la Halle



Décès de personnes nées à Einville-au-Jard

Léon Charles THINSELIN

Né le 01 septembre 1921 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 02 février 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Madeleine Marie Thérèse MEDER

Née le 16 août 1927 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 28 février 2019 à SAINT NICOLAS DE PORT (Meurthe-et-Moselle)

Marie Marcelle Lucie LECOQC

Née le 08 novembre 1919 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 03 mars 2019 à TEMPLEUVE-EN-PEVELE (Nord)

Pierrette Marcelle THIEBAUT

Née le 15 juin 1932 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 10 mai 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Marie Thérèse Gisèle Augustine LHOMMEE

Née le 06 juillet 1934 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 1^{er} juin 2019 à TOULON (Var)

René Louis BIWER

Né le 15 janvier 1930 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 07 juin 2019 à RAVILLE SUR SANON (Meurthe-et-Moselle)

Huguette Maria PIERSON

Née le 29 mai 1930 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 25 juin 2019 à PARIS 16^{ème} arrondissement



TRAVAUX

BÂTIMENT 2 RUE DES BRASSERIES

Après 11 mois de travaux, les locataires ont pu réintégrer leur appartement.

L'hiver pas très rigoureux a facilité l'avancée de la réhabilitation. L'installation de l'isolation extérieure s'est faite dans de très bonnes conditions, sur des murs sans humidité.

Des travaux supplémentaires ont été demandés :

- alimentation électrique : elle arrivait en aérien avec une échelle de raccordement en façade qui aurait pu générer un pont thermique. Les compteurs et disjoncteurs des appartements se trouvaient dans un local dans les communs. Aujourd'hui, le bâtiment est relié au réseau ENEDIS par une ligne souterraine et chaque appartement a son disjoncteur et compteur. De ce fait, il a fallu créer une colonne montante. Ces travaux ont occasionné un retard pour la réintégration des locataires.
- la salle de bain du studio a été entièrement rénovée.



Quelle métamorphose ! Les locataires qui ont réintégré leur logement sont unanimes.

La porte d'entrée a été élargie pour l'accessibilité des P.M.R, les portes palières changées. Les salles de bains ont vu leur surface doublée, cuisines équipées, électricité refaite à neuf, parquets vitrifiés, murs et plafonds peints en blanc qui apportent une grande luminosité. Deux garages à vélos ont été fabriqués.

La végétation qui entourait le bâtiment a été coupée, on aperçoit la bâtisse, avec sa teinte bleu grisé, de loin en descendant « La rochelle ».

Au sous-sol, l'ancienne glacière des brasseries, le chemin d'accès a été goudronné, deux soupieraux ont été installés et la porte d'entrée a été changée. Elle possède deux fenêtres basculantes afin de ventiler l'espace. Elle sera mise à disposition des associations.



ROUTE DE RÉMONVILLE

L'état du chemin communal n°5, dit route de Deuxville ou de Rémonville, est devenu dangereux pour les usagers, malgré les limitations, de vitesse et poids des véhicules autorisés. Cette année, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) l'État octroie une subvention pour la réfection des voiries communales. Le conseil municipal a acté la remise en état du chemin de Rémonville.

Un appel d'offres a été lancé pour recruter les entreprises.

PROJET ÉCOLE – CHEMIN DE SUR RAMBOUR

Le projet de la nouvelle école, lancé par le Syndicat Intercommunal Scolaire du Sânon, avance sérieusement. Le bureau d'architecte a été retenu.

L'accès à la nouvelle école est du ressort de la municipalité, au chemin de Sur Rambour.

Nous avons lancé un appel d'offres afin de recruter un assistant en maîtrise d'œuvre. Neuf dossiers ont été déposés sur la plateforme X-Démat. C'est le bureau d'études SEBA qui a été retenu.

Le projet comporte la voirie, les parkings et les quais de chargement des élèves.

Autour de la table, on retrouve les acteurs suivants : la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Communauté de Communes du Sânon et la municipalité.

Le coût des travaux est estimé à 1 200 000 € H.T.



PORCHE DE L'ÉGLISE

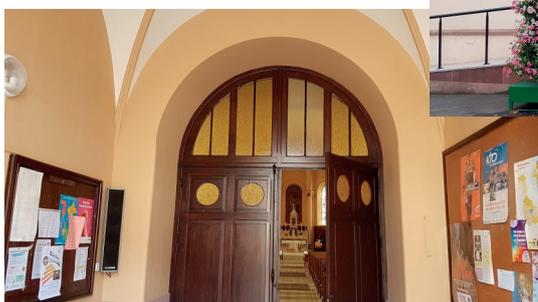
Le porche de l'église Saint Laurent vient d'être rénové.

Afin que cette rénovation soit une réussite, la municipalité a rencontré Monsieur POYDENOT, coloriste à la Commission Diocésaine d'Art Sacré (C.D.A.S.).

Lors de cette entrevue, Monsieur POYDENOT nous a apporté de très bons conseils sur les matériaux à utiliser et nous a imposé les coloris suivants : grès rosé pour le soubassement qui rappelle le grès de la façade, ocre jaune grisé pour les murs et blanc cassé pour la voûte.

Une plinthe a été posée afin de protéger le soubassement. Les portes, après un léger ponçage, ont reçu deux couches de lasure.

C'est Monsieur CHRETIEN, peintre dans notre commune, qui a réalisé les travaux.



AIRE DE JEUX ROUTE DE BONVILLER - PARCOURS DE SANTÉ

Pour le confort des usagers, deux nouveaux bancs et une table en béton ont été installés dans l'aire de jeux. C'est l'entreprise Bonhomme qui a fourni et procédé à l'aménagement de ces nouveaux mobiliers urbains.

Des devis ont été demandés pour l'installation de balançoires sur sol amortissant.

Un généreux donateur a offert à la municipalité 3 bancs en béton. Ils ont été installés le long du canal du Moulin au parcours de santé.

Pour éviter tout accident, (enfant qui échappe à la vigilance d'un adulte) un portail a été installé en haut des escaliers à la sortie du parcours de santé.



FLEURISSEMENT

Une fois les « Saints de Glace » passés, la municipalité a donné rendez-vous aux habitants afin de participer à la journée fleurissement, qui cette année était jointe à une journée « Village Propre ». Pour ce dernier point, une seule candidature nous est arrivée. L'entretien du village a été annulé.

Par contre, 19 mains vertes sont venues fleurir les massifs de la commune. Les employés communaux, dans la semaine qui a suivi, ont parachevé les plantations et installé les jardinières et les suspensions.

Le fleurissement du village est une véritable réussite. Nous avons changé de fournisseur, c'est aujourd'hui un horticulteur de Lunéville.

Au pont du Sânon, côté trottoir, les jardinières ont été modifiées afin de faciliter le passage des piétons. C'est Monsieur BARBIER Jean-Pierre, employé communal qui a réalisé les nouveaux supports, en s'appuyant sur les mesures proposées et une esquisse dessinée par Monsieur VILLEMANN, le maire. Les jardinières du pont rue Aristide Briand, seront modifiées durant l'hiver, pour l'été prochain.

Des vols de fleurs ont été constatés dont deux fois au niveau du Monument aux Morts... Preuve que certaines personnes ne respectent même plus ce lieu de souvenir et de devoir de mémoire.

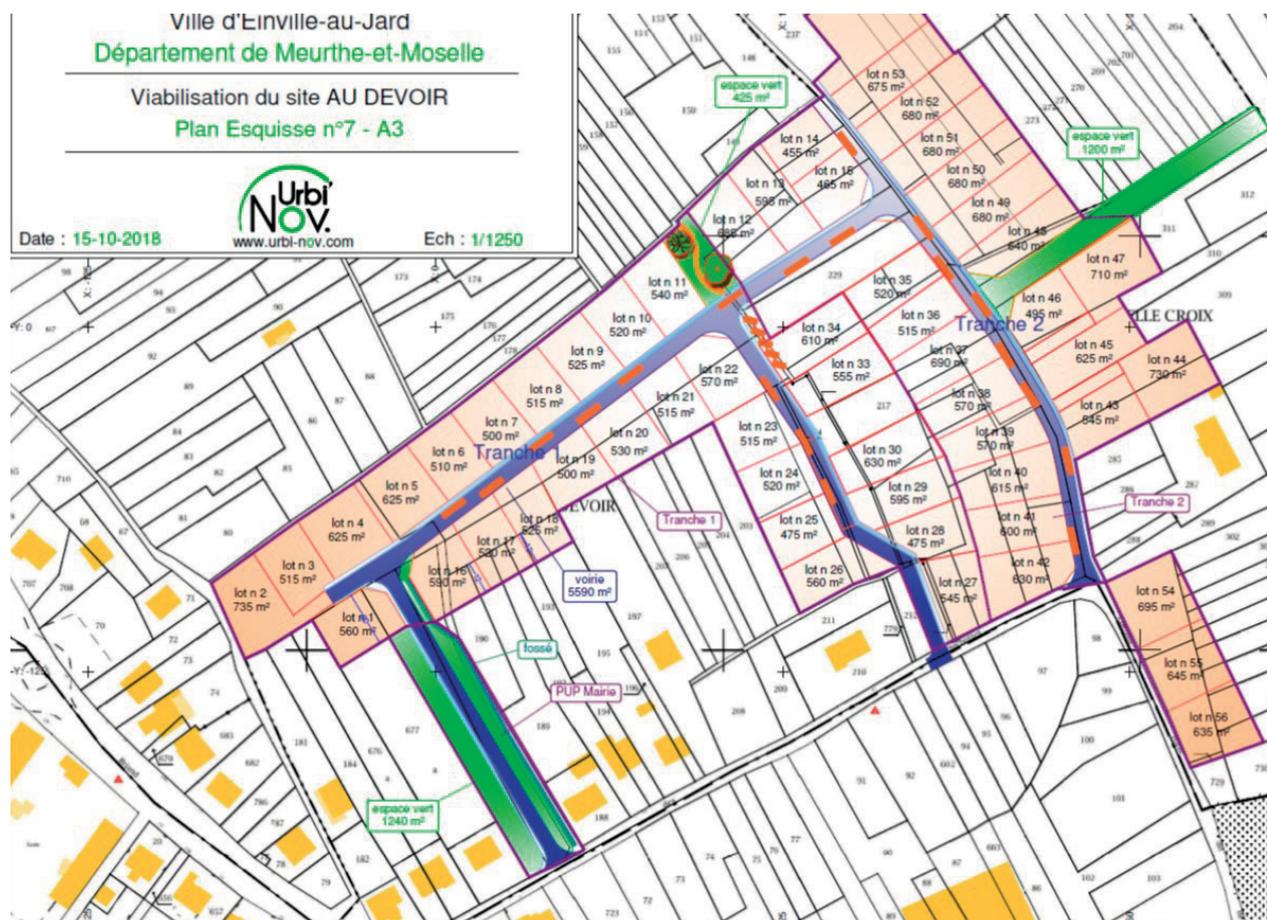
Merci de respecter et faire respecter le fleurissement de notre commune !



LE LOTISSEMENT AU DEVOIR

La municipalité et l'agence immobilière MANSON ont signé chez le notaire un avant-contrat donnant pouvoir à la société de lancer son projet d'aménagement de la zone « Au Devoir » :

- * Permis d'aménager : 3 mois d'attente pour les recours
- * Pré-commercialisation
- * Viabilisation
- * 1^{er} permis de construire
- * 1^{ère} maison fin 2020 /début 2021



GRANDE RUE

De nouveaux sondages ont été réalisés début janvier. Les résultats montrent une mauvaise qualité des remblais utilisés. Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle demande le remplacement des matériaux utilisés.

Une entreprise propose de nouveaux tests avec 2 x 20cm de grave bitume. A partir du résultat de ces essais, le CD 54 donnera un avis final.

La réparation définitive de la Grande Rue ne pouvant pas encore être programmée, nous avons demandé une mise en œuvre de réparations provisoires, au droit des sondages, afin de limiter les risques d'accidents et les désagréments (sonores et vibrations) aux riverains.

La municipalité regrette la gêne occasionnée aux habitants et aux usagers de la Grande Rue.

CHANTIER JEUNES

Le « chantier loisirs jeunes » s'est déroulé du 8 au 12 avril

Durant cette semaine, diverses « activités » ont été proposées à neuf jeunes einvillois : Léo, Victor, Léane, Lorenzo, Louane, Célya, Jules et Gauthier. Patricia leur a proposé divers travaux autour du thème de Noël.

Certains jeunes ont pu construire un traîneau avec des rennes, d'autres ont créé des sapins en bois. Ensuite, ils sont allés chercher des morceaux de bois afin de réaliser des figurines, qui seront installées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Enfin, ils ont pu nettoyer quelques jeux à l'aire de jeux route de Bonviller.

Ce chantier n'aurait pas pu se dérouler sans la participation de certains élus : Isabelle, Colette, Patricia, Fabrice et Cédric et de Jean-Pierre, employé communal.



LE GOUVERNEMENT

C'est le titre III, regroupant les articles 20 à 23 inclus, qui traite de cette part importante de nos institutions.

« En effet, dans un régime parlementaire marqué par la collaboration entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, le Gouvernement occupe une place centrale puisqu'il assure une sorte de liaison entre les assemblées et le chef de l'Etat. La Cinquième République n'échappe pas à ce modèle, même si la Constitution de 1958 présente des caractéristiques particulières qui éloignent le régime français des autres régimes parlementaires plus classiques, comme celui du Royaume-Uni par exemple. »

(extrait de « la Constitution en 20 questions » - Site du Conseil Constitutionnel)

QUI DÉSIGNE LE PREMIER MINISTRE

La nomination du Premier ministre est un pouvoir propre du président de la République qui a une complète liberté de choix.



Et alors c'est simple...



Une fois élu, le président de la République choisit un homme ou une femme pour gouverner, on dit qu'il nomme un Premier ministre.

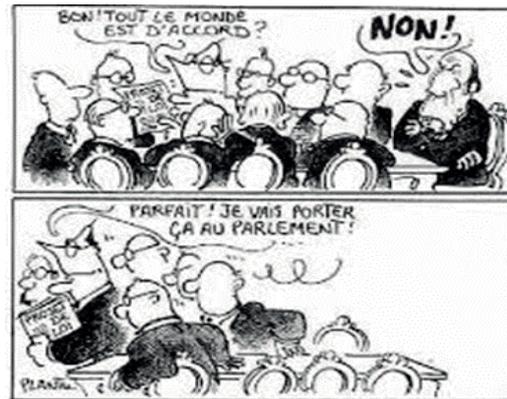
Le Premier ministre est le chef du gouvernement, c'est-à-dire l'ensemble des ministres. Chaque ministre s'occupe d'un domaine défini : le travail, l'école, l'armée, la justice, la santé, l'écologie, etc.

SAUF

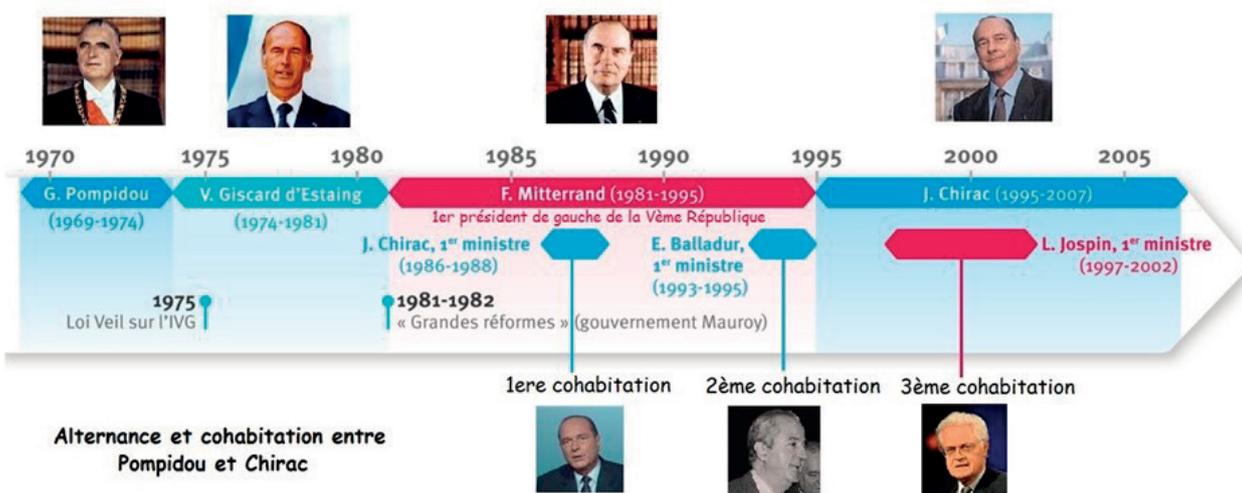
En cas de **cohabitation**, il est admis que le président nomme une personnalité issue de la nouvelle majorité.



Et alors, c'est moins simple...



Et nous en avons connu quelques unes...



Vous souvenez-vous ?

Le président de la République décide de la politique à mettre en place pour le pays. **En tant que chef du gouvernement, c'est le Premier ministre qui dirige cette politique.** Pour cela, il fait appliquer les lois une fois qu'elles sont votées par le Parlement.



Les ministres sont nommés par le président de la République sur proposition du Premier ministre.

Actuellement le Gouvernement est paritaire, c'est-à-dire qu'il est composé d'autant d'hommes que de femmes.

Lors du premier gouvernement en 1958, il n'y avait qu'une seule femme ministre !

On appelle « **cabinet** », l'équipe de conseillers qui aide le Premier ministre dans son travail au quotidien.

Ils sont entre 40 et 70 selon les Premiers ministres.

Comme les ministres, chaque conseiller a une spécialité, par exemple l'éducation, la défense ou la santé.



C'est à **Matignon** que le Premier Ministre travaille.

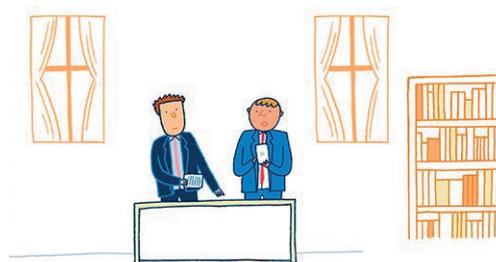
L'Hôtel particulier de Matignon a été construit entre 1722 et 1724.

Depuis 1935, il est la résidence officielle du Premier Ministre.

Toutes les semaines, le mercredi matin, le président de la République, le Premier ministre et l'ensemble des ministres se réunissent pour travailler à l'Élysée (le lieu de travail du Président).

C'est ce que l'on appelle le Conseil des ministres.

Un moment important durant lequel sont prises beaucoup de décisions.



Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Le Premier ministre et le Président décident à l'avance de tous les sujets dont il faudra parler pendant la réunion. Durant le Conseil des ministres le Président peut demander l'avis des ministres sur un sujet précis, et donner son propre avis.

Le Conseil des ministres suit un ordre strict.

En premier lieu, la réunion est consacrée à travailler sur les prochaines lois que le gouvernement veut proposer. Les ministres discutent des réformes en cours et peuvent aussi faire des présentations sur un sujet précis. Enfin, on décide de la nomination des grands responsables de l'administration, qu'on appelle les hauts fonctionnaires. La réunion se termine par un débat sur un thème d'actualité.

ECOLE RENÉ SCHWEITZER

JOUR 100 AU CP

Depuis septembre, les élèves de CP comptent les jours d'école et vendredi 5 avril avait lieu le 100e jour. Toutes les activités de la journée ont donc tourné autour du nombre 100 : compter jusqu'à 100 le plus vite possible, de 1 en 1, de 2 en 2, de 10 en 10, à l'envers ; apporter une collection de 100 objets, trouver 100 noms d'animaux, décorer des cupcakes avec 100 garnitures, réaliser des puzzles de 100 pièces. La journée fut bien remplie et très appréciée par les enfants.



SORTIE À LA CROISÉE DÉCOUVERTE

Mardi 14 mai, les classes de CE2 et CE2/CM1 sont allées à Reillon à "La Croisée Découverte".

Durant cette journée, les enfants, partagés en 3 groupes ont fait 3 ateliers :

- jeu sur les groupes alimentaires
- fabrication de pain au levain
- fabrication de yaourts.



En fin d'après-midi, les élèves ont pu goûter les yaourts et sont repartis avec leur pain tout chaud !



CLASSE DÉCOUVERTE MS

17 élèves de moyenne section sont partis les 9 et 10 mai 2019 en classe découverte à Notre Dame du Trupt, à Bionville.

Le temps fut mitigé, alternant entre averses et éclaircies. Mais cela ne découragea pas les enfants de passer beaucoup de temps dehors, avec les 6 adultes les accompagnant.

En arrivant, l'animatrice de nos activités s'est présentée : il s'agit de Virginie. Durant ce séjour, Virginie a montré aux enfants tout ce que la nature peut nous offrir à explorer ou pour s'amuser. Et il s'agissait pour les enfants d'essayer d'apercevoir un lutin !

Virginie a montré de nombreux jeux de lutins : jouer à "marmite", jeter des bouts de bois ou des feuilles dans la rivière et les suivre le plus loin possible, faire la course, ramasser les fruits de l'aulne.



Pour empêcher les lutins de nous faire trop de farces pendant la nuit, Virginie nous a montré comment fabriquer un attrape-rêve. Les enfants, par groupe de 3, ont pu en fabriquer et les accrocher près des chambres. Et cela a fonctionné : tous les enfants se sont bien endormis et ont fait de beaux rêves.

Les enfants ont trouvé une veste de lutin accrochée à un arbre, qu'il avait oublié après une discussion avec un chevreuil. Dans la forêt, les enfants ont pu écouter les amis des lutins (les oiseaux) sentir ce qu'ils sentent (les feuilles, la mousse, les pommes de pin...).

Les lutins ont aussi d'autres amis dans la forêt, que l'on voit beaucoup moins mais qui laissent des traces : les animaux de la forêt !

Les enfants ont vu différentes traces du passage des animaux : des restes de repas (pomme de pin et feuillage rongés...), des traces de passage (empreintes de cerfs et de sangliers), des crottes d'animaux (cerfs, sangliers...), des habitats (trou de terrier, nids...).

La fin du voyage arrivait et nous n'avions pas vu de lutins. Ils étaient drôlement bien cachés !



Alors, pour être gentils avec eux, les enfants leur ont construit un grand parc d'attractions. L'imagination des enfants a été débordante puisqu'il y avait des toboggans, des trains, des balançoires, des machines à bonbons, des trampolines, des piscines de pommes de pin... Les lutins pouvaient s'en donner à cœur joie. Nous ne les avons pas vus mais en tout cas, nous savons qu'ils sont dans la forêt.

Nous avons dit au revoir à Virginie et nous avons repris le bus, bien fatigués mais la tête remplie de souvenirs !

Un grand merci à Virginie pour l'organisation des activités et sa bienveillance, au centre pour son accueil, aux parents accompagnateurs, à Léa et à Sabine pour la logistique, leur vigilance et le bon déroulement du séjour.



VISITE DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

Vendredi 24 mai, les élèves de CP se sont rendus au Château de Lunéville.

Ils ont tout d'abord observé l'architecture du château puis ils ont découvert les caractéristiques du jardin à la française.

En compagnie d'un guide, ils ont observé les portraits des ducs de Lorraine, Léopold et Stanislas et ils ont visité la Chapelle.



Armés d'encre et de plumes, les enfants ont ensuite complété un portrait.

Après un pique-nique très attendu dans les Bosquets, les élèves ont réalisé la carte secrète du château qui leur a permis de découvrir les statues et la cascade.



La journée s'est achevée par un atelier de dessin sur le thème du jardin à la française.



LES CE2 À LA VOILE

Jeudi 16 mai, notre classe a bénéficié de sa première initiation à la pratique de la voile.

Durant cette journée, les élèves ont appris à monter et démonter un catamaran, ainsi qu'à le diriger sur l'eau.

Nous avons un beau soleil, pas très chaud mais surtout beaucoup de vent ; c'est pourquoi nous n'avons pas monté la grande voile sur les bateaux, seulement la petite pour s'éviter quelques frayeurs. Mais cela suffisait amplement pour avancer, les enfants ont bien progressé.

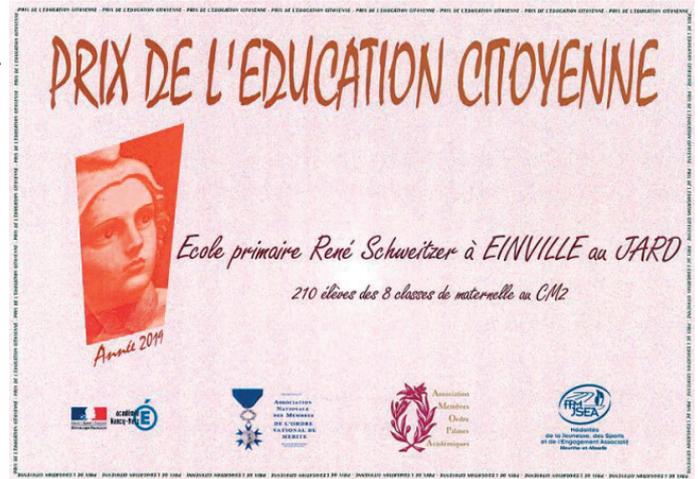
La journée s'est très bien passée !



PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE

Mardi après-midi 25 juin, quelques élèves de l'école René Schweitzer avaient rendez-vous dans les grands salons de la préfecture de Meurthe et Moselle, en présence de Madame l'Inspectrice d'Académie et du secrétaire général de la préfecture, pour la remise officielle du prix de l'Éducation Citoyenne.

Ce prix fait suite à la mise en place d'un conseil des écoliers depuis cette année.



SORTIE NEUFCHÉF - HACKENBERG

Dernière sortie de l'année pour les élèves des Cours Moyens le vendredi 28 juin.

Jour de canicule que les élèves n'ont pas trop ressentie puisqu'il a même fallu sortir les pulls dans les anciennes mines de fer de Neufchef et lors de la visite de l'ouvrage de la ligne Maginot du Hackenberg à Veckring.

Une belle journée qui venait clôturer cette année scolaire !



FÊTE DE L'ÉCOLE DU 25 JUIN

Il y avait beaucoup de monde ce mardi soir, au Familial, pour assister à la fête de fin d'année de l'école René Schweitzer.

Deux spectacles sur le thème des comédies musicales se sont succédés tout au long de la soirée. Chaque classe, de la maternelle au CM2, avait préparé une chanson et/ou une danse et les élèves étaient vraiment très fiers de montrer leur travail aux familles présentes sur place.

A la fin du dernier spectacle, tout le monde s'est retrouvé pour clore cette soirée autour d'un apéritif et d'un repas préparés par les parents élus.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation en faveur des élèves de l'école et plus particulièrement :

- à la municipalité pour le prêt de la salle,
- aux personnes bénévoles qui ont gardé les entrées du parking et géré le flux de circulation, garantissant ainsi la sécurité optimale de cette manifestation,
- aux parents d'élèves élus pour leur implication dans la préparation de la salle et pour l'organisation de l'apéritif et du repas,
- à Arthur, notre ingénieur du son,
- aux parents et visiteurs pour leur présence,
- à tous les élèves de l'école et leurs enseignants pour le travail effectué lors des répétitions et pour la qualité des réalisations présentées aux parents.



Accueil de loisirs
Centre de Vacances Fraispertuis
Familles Rurales

du 8 juillet au 2 août

juillet

Collecte Don du Sang
Amicale Donneurs de Sang

vendredi 9 août

Août

Café-parents (rentrée scolaire)
Familles Rurales

lundi 2 septembre

Septembre

Inscription rentrée adultes
Inscription rentrée jeunes
Archers du Sânon

mardi 17 septembre
mercredi 18 septembre

Présentation Club Ados
Sortie Parc animalier de Sainte Croix
Familles Rurales

vendredi 20 septembre
samedi 21 septembre

Concert Jazz avec Nancy Jazz Pulsations
Foyer Rural (Médiathèque)

samedi 28 septembre

Brocante
AFE

dimanche 29 septembre

Soirée Ados
Broc'Frimousse
Soirée café-débat « Les émotions de l'enfant »
Familles Rurales

vendredi 4 octobre
dimanche 6 octobre
mardi 8 octobre

Octobre

Collecte Don du Sang
Amicale Donneurs de Sang

mercredi 9 octobre

Atelier culinaire
Atelier bijoux
Accueil de loisirs
Semaine des Ados
Atelier Parents-Enfants (moins de 3 ans)
Défilé Halloween
Familles Rurales

jeudi 10 octobre
mardi 15 octobre
du 21 au 25 octobre
du 21 au 25 octobre
mercredi 30 octobre
mercredi 30 octobre

Atelier Parents-Enfants (plus de 4 ans)
Atelier culinaire
Journée « Jeux en famille »
Familles Rurales

samedi 9 novembre
jeudi 14 novembre
samedi 16 novembre

Novembre

Loto
Archers du Sânon

dimanche 17 novembre

Soirée café débat « Le passage de l'enfance à l'adolescence »

mardi 19 novembre

Loto des Ados
Bourse aux jouets
Familles Rurales

vendredi 29 novembre
samedi 30 novembre

Atelier culinaire
Familles Rurales

jeudi 12 décembre

Décembre

Collecte Don du Sang
Amicale Donneurs de Sang

vendredi 13 décembre

Sortie Marché de Noël en Alsace
Atelier Parent-Enfant - décors de Noël
Art floral spécial Noël
Familles Rurales

samedi 14 décembre
mercredi 18 décembre
jeudi 19 décembre

EINVILLE ET SES SALINES

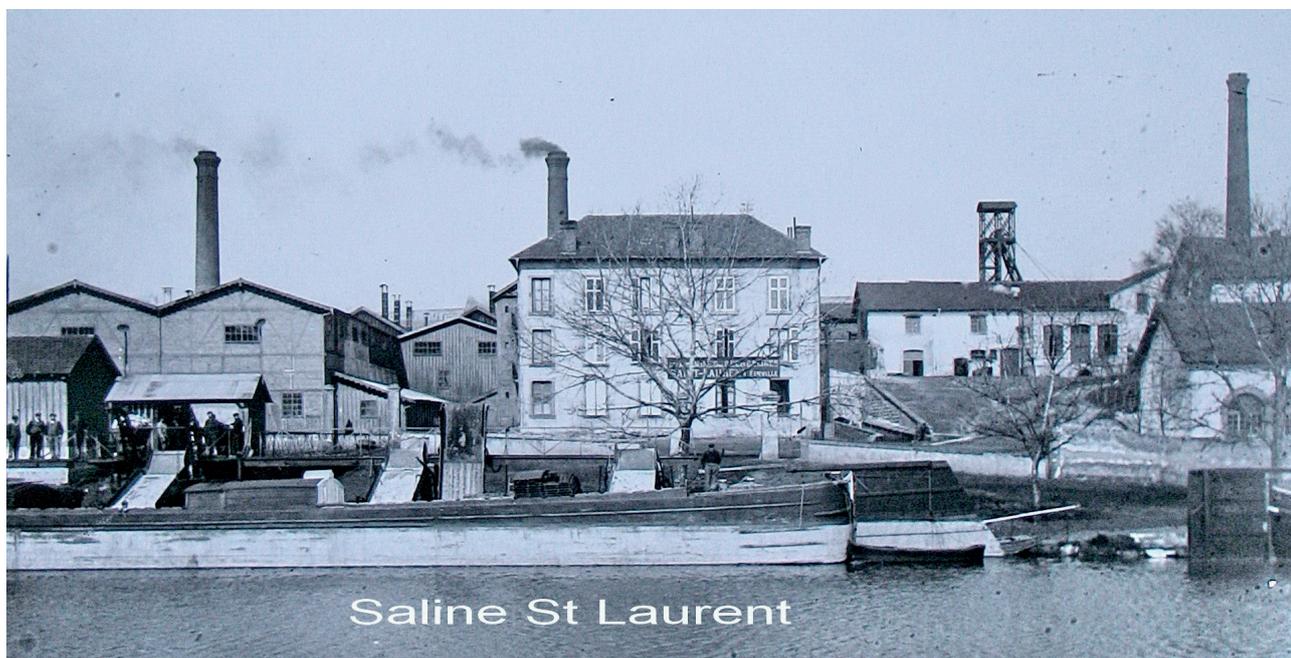
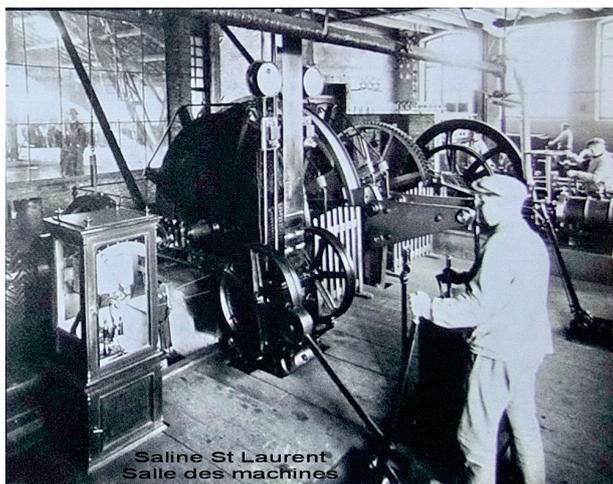
L'université de Lorraine à Nancy vient d'organiser en mai et juin 2019, deux mois consacrés au patrimoine salin de notre région lorraine.

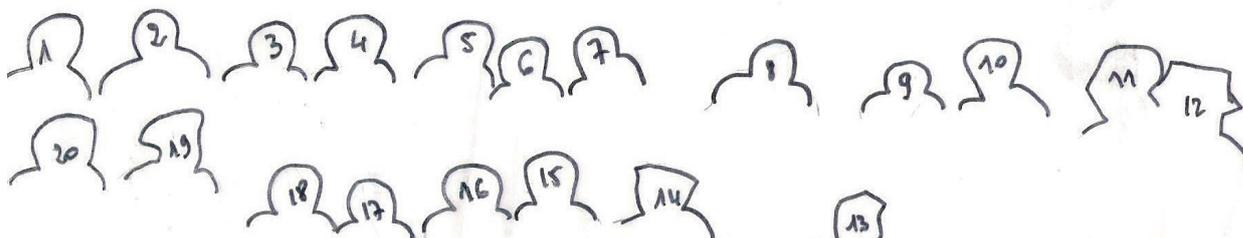
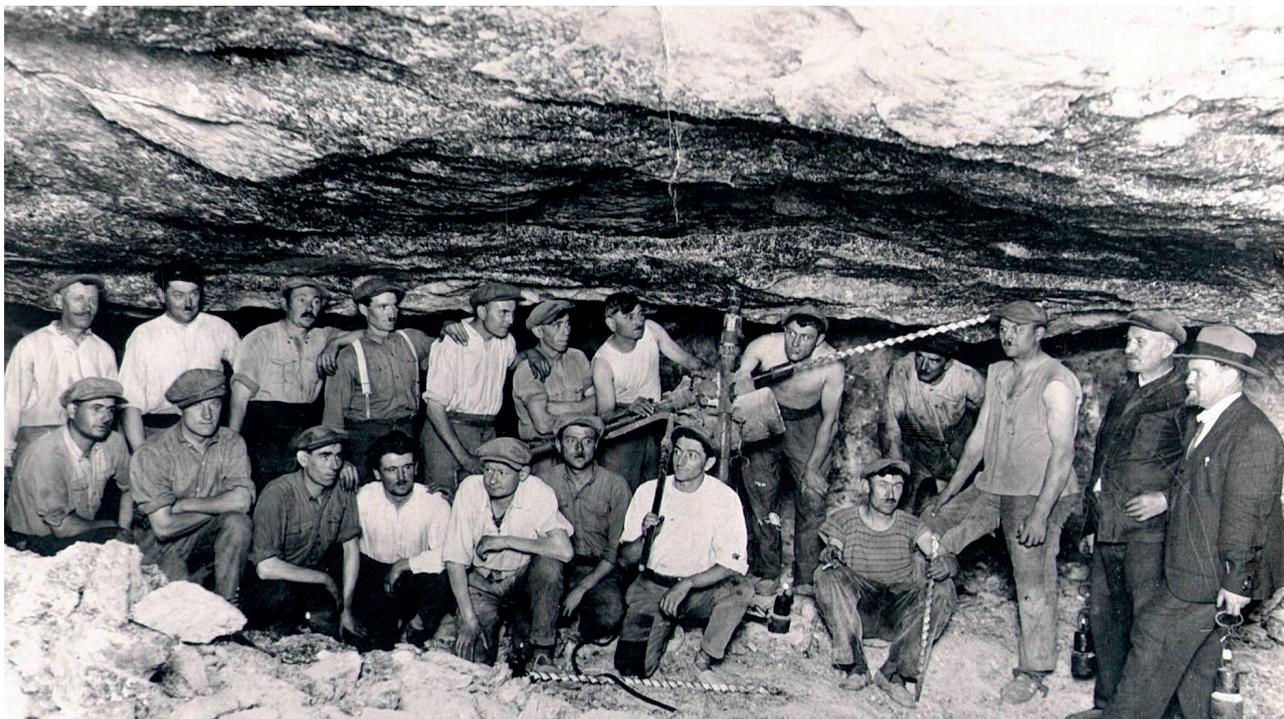
Le Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural d'Einville était présent avec l'organisation :

- d'une marche découverte des sites salins d'Einville,
- deux après-midi « porte ouverte » du chevalement à l'entrée d'Einville,
- et une conférence par Francis Dinvaux à la mairie.

Einville était à la pointe de cette industrie qui s'est créée et développée aux XIXe et XXe siècles. Dès 1876, une mine de sel, appelée **MINE SAINT-LAURENT**, a été exploitée jusqu'en 1960.

Cette mine Saint-Laurent produisait du sel issu directement de la roche du sous-sol, c'est le sel gemme.





Mine de sel St Laurent

EINVILLE

1. - SAUNIER Henri
2. - BENEDIC Paul
3. - MOUCKERT
4. - LEROUX Henri
5. - REB Eymard
6. - DROXLER Edmond
7. - ADMANT Jean-Pierre

8. - FREINGINGER Désiré
9. -
10. - CHRETIEN René
11. -
12. - MAURICE
13. - SAUNIER Georges
14. - BRICOT Paul

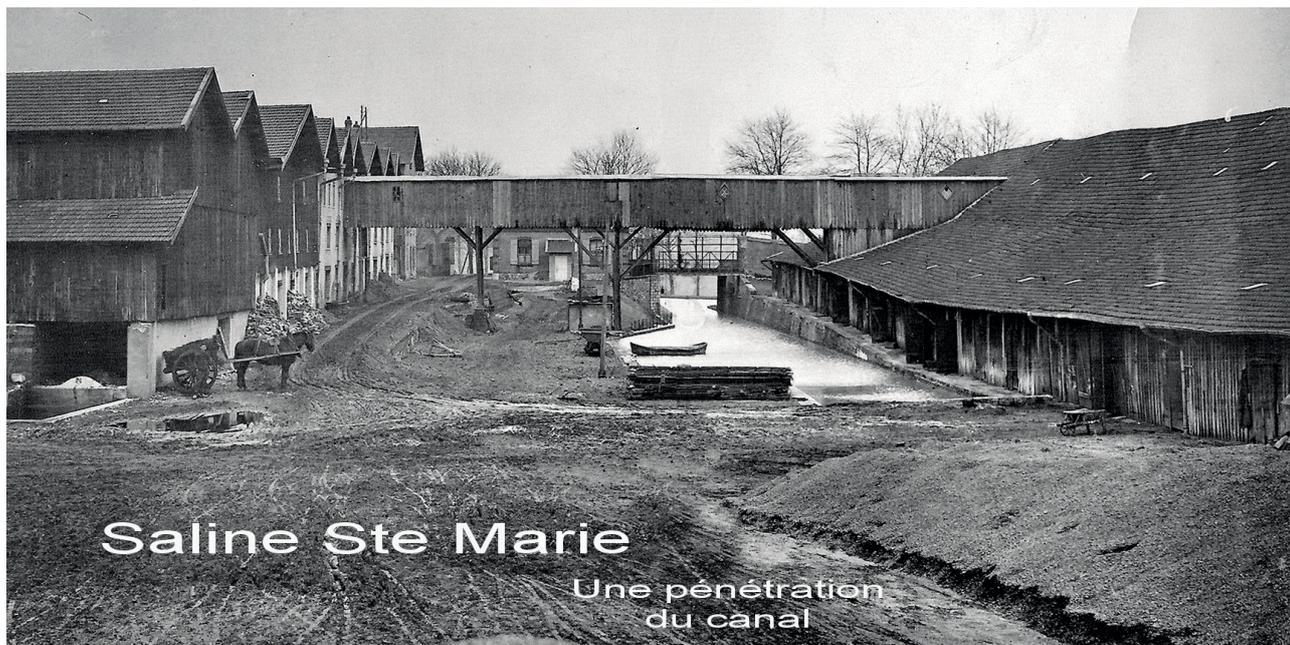
15. -
16. - POSTE Eugène
17. -
18. - L'HOMMEE Léon
19. - FRANCOIS Paul
20. -

Mais lorsque les mineurs ont foncé le puits de mine, ils ont découvert une source d'eau salée qui a pu servir à récolter le sel par le principe de l'évaporation, c'est le sel ignigène.



2019
Chevalement du puits
de mine
St Laurent

Après la mine de Varangéville toujours exploitée, la seule mine de sel en France toujours accessible est celle d'Einville, mais elle ne peut être visitée par le public. On peut seulement voir, de l'extérieur, son chevalement avec sa grande roue au sommet, permettant la montée et la descente des cages d'ascenseurs.



Saline Ste Marie

Une pénétration
du canal

Une autre saline, la **SALINE SAINTE-MARIE**, fut construite en 1872. C'est aujourd'hui la **SALINE D'EINVILLE**. Celle-ci est située à la sortie du village en se dirigeant vers Dombasle.

Ces 2 salines ont permis pendant plus de 100 ans, de maintenir constant le nombre d'habitants de la commune et ainsi pallier à la désertification des campagnes, ressentie très largement dans les autres villages environnants.

Dans les années 1935 plus de 200 employés travaillaient à la saline Saint Laurent et plus de 100 à la saline Sainte-Marie en 1950. La grande majorité habitait avec leur famille à Einville.

Quelques images nous restent de cette période.

On peut d'ailleurs voir la grande solidarité qui régnait dans ces industries.



Lunéville-Photo. H. M., 13, Ph. de l'Eglise

SALINES EINVILLE-MAIXE. — Fabrication du Sel 24 heures



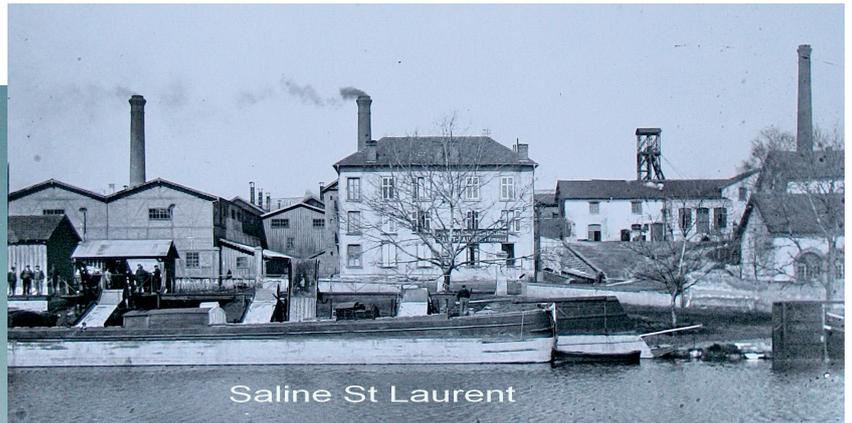
Einville Mine St Laurent

Écrit sur le panneau :
**LES MINEURS BECHANT UN CHAMP D'UN DE LEUR
CAMARADE DÉCÉDÉ**

Les chevalements étaient nombreux vers la forêt, sur le territoire d'Einville et en limite de Maixe. Tout au long de la vallée du Sanon, existaient plusieurs autres salines. Elles utilisaient, elles aussi, la technique de production de sel par évaporation.



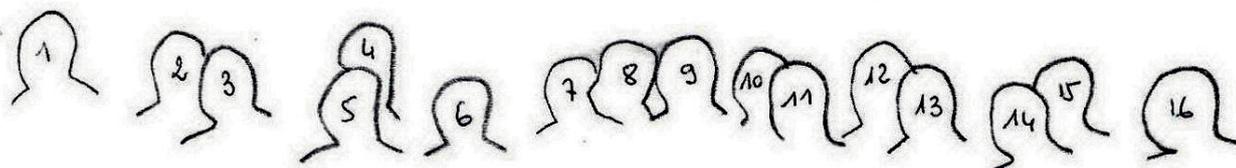
chevalement



En quoi consistait cette technique : il fallait envoyer de l'eau dans le sol à 200 m de profondeur grâce à de longs tubes d'acier pour dissoudre le sel existant dans la roche salifère et ensuite remonter la saumure, qui était cette eau salée saturée en sel, 300 gr/litre d'eau.



Ces chevalements appelés également sondages, abritaient un mécanisme pour enfiler ces grands tubes d'acier, afin d'obtenir la saumure. Ensuite, les industriels l'acheminaient vers les salines qui faisaient évaporer l'eau en la chauffant dans des grandes poêles et récupéraient ainsi le sel pour le commercialiser.



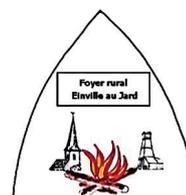
- | | |
|---|-----------------------------|
| 1 - BRICOT Edouard | 9 - MILOT Emile (Directeur) |
| 2 - GERBE Henri | 10 - LAUGARD Marcel |
| 3 - AURIE EMMA Antoine <i>Houpin Lucie</i> | 11 - MORCK Lucien |
| 4 - HOUPIN Luc | 12 - PIERSON Henri |
| 5 - HOUPIN Paul | 13 - DIEUDONNE Lucien |
| 6 - CHARLES Gabriel | 14 - PETITJEAN Hubert |
| 7 - PICHELIN Louis | 15 - GARNI Charles |
| 8 - BROT Marcel (Coop) | 16 - PIERSON Emile (Serres) |

Saline Ste Marie



Francis DINVAUX Responsable du Cercle d'Histoire Locale
du Foyer Rural d'Einville

francis.dinvaux@free.fr



FONTAINE DE LINCOURT

LE GEM PARTICIPE AU LOTO

Lundi 1^{er} avril, les adhérents du GEM (*Groupe d'entraide musical du Lunévillois*) ont été invités par Geneviève, animatrice, à participer à un après-midi LOTO avec nos résidents.

Cet échange intergénérationnel ravit toujours les résidents qui peuvent échanger et partager un agréable moment de convivialité. L'après-midi s'est d'ailleurs terminé en chansons pour le plus grand plaisir de nos aînés.

Les cadeaux gagnés par les uns et les autres avaient été préparés par Amélie.

Le groupe a promis de revenir pour une autre manifestation avant la fin de l'année.

HOUSCHKA, CHIEN MÉDIATEUR

Depuis 4 ans, Houscka et sa petite sœur Nous, chiens médiateurs, accompagnés de Francine, nous rendent visite une fois par mois.

Dès leur arrivée, un sourire se dessine sur les visages des uns, une lueur de joie éclaire les autres.

Ces chiens visiteurs apportent avec simplicité un peu de partage à tous ceux qui attendent une présence, un regard ou une caresse... Francine propose à chaque séance des petits jeux entre les résidents et Houschka.

Un grand merci à Francine pour sa fidélité.



ACCORDÉON AVEC KÉVIN

Samedi 13 avril, la maison de retraite a accueilli durant près d'une heure, Kévin BEYNA, un jeune accordéoniste qui se déplace dans les EHPAD pour le plus grand plaisir des résidents.

Il a, une fois de plus, enchanté son auditoire en reprenant différents airs de son répertoire. Le public était au rendez-vous, les familles prévenues par avance avaient fait le déplacement.

Certains des résidents l'avaient déjà découvert en novembre 2018 lors du repas des Aînés offert par le C.C.A.S d'Einvile.



CHASSE AUX OEUFS

Mercredi 17 avril, à la maison de retraite, les enfants du personnel étaient invités à une chasse aux œufs.

Petits et grands ont participé à un jeu de piste.

A chaque bonne réponse trouvée, ils recevaient une pièce de puzzle qui leur a permis de reconstituer un grand puzzle représentant un lapin et un œuf.

Ils devaient ensuite proposer une chanson de leur choix aux résidents restés en chambre ou se trouvant dans la salle à manger. En échange, ceux-ci leur offraient des œufs et bien d'autres friandises.

Ils ont pu apprécier ensuite un bon gâteau au chocolat partagé avec les familles présentes.

A l'année prochaine pour la suite des aventures.



CHORALES



Chaque vendredi, la chorale animée par les bénévoles d'Einville s'invite à la maison de retraite à partir de 15h00 pour égayer en chansons l'après-midi des résidents. Mesdames Poussier, Renaud et Stéphan sont investies, depuis de nombreuses années. Anciennes familles de résidents, elles n'ont jamais vraiment quitté l'établissement et s'impliquent toujours dans les diverses manifestations.

C'est avec plaisir que nous les retrouvons toutes les semaines pour un récital d'une heure. Encore un grand merci à elles trois pour leur assiduité et leur bonne humeur.

Lundi 14 janvier, «la Fontaine de Lincourt» a accueilli pour une agréable après-midi, la chorale « les Voix d'Aulnes » de Sommerviller.

Cet ensemble de belles voix a divertit et enchanté nos résidents avec leur répertoire riche de magnifiques chansons.

Ce fut un concert empli d'émotion et de joie. Les familles étaient également présentes.



PREMIÈRE KERMESS

Samedi 25 mai, l'EHPAD d'Einville a choisi d'organiser sa première kermesse depuis l'ouverture de l'établissement il y aura bientôt 26 ans.

Le beau temps étant de la partie, familles et bénévoles sont venus nombreux.

Les stands n'ont pas désempli de 11h30 à 13h00. Mesdames TARALL et MATZ ont tenu des stands, ravies de faire gagner les enfants venus nombreux s'exercer à la pêche à la ligne ou au jeu de fléchettes.

Le stand du chamboule-tout tenu par Aline et sa fille est sans aucun doute celui qui a rassemblé le plus de participants.



Puis ce fut l'heure du repas avec une formule proposant merguez, chipolatas, saucisses blanches, frites et tarte au fromage blanc.



Des chapiteaux avaient été installés dans le jardin afin que chacun puisse profiter des joies de l'extérieur sans avoir trop chaud.

Après la collation, les activités ont repris jusqu'à 16h00. Béatrice et Valérie ont proposé des crêpes pour le goûter.

Puis vint le tirage de la tombola avec le gros lot. Il fallait trouver le poids du panier garni qui faisait 7,360 kg. Bravo à Sonia qui était la plus proche.

Les bénéficiaires de cette journée permettront de financer une partie du voyage organisé pour les résidents dans les Vosges en mai 2020.

D'autres manifestations sont d'ailleurs prévues à cet effet tout au long de l'année.

Un grand merci au personnel qui s'est mobilisé pour cette belle journée et encore merci aux nombreux bénévoles, amis et familles des résidents qui ont répondu présents.



ATELIER TRICOT

Tsing-tsing, clic-clic... voici les bruits qui rythment les rencontres de « tricot-thérapie » entre les résidents d'Einville et ceux des résidences Boffrand et Ménéil de Lunéville.

Depuis le début de l'année, ces rendez-vous permettent de partager plus que les trucs et astuces du tricot : ça tricote, ça papote. Il n'est pas rare de voir quelques écharpes rester à l'état de pelote.

Nos amatrices se déplacent même avec l'aide-soignante Béatrice en TEDIBUS jusque dans les résidences pour partager un véritable moment de complicité.

Tous ont hâte de vite se retrouver.



SOIRÉE THÉÂTRE

A l'occasion d'une soirée théâtre organisée par le foyer rural d'Einville, plusieurs résidents ont pu apprécier le spectacle.

La pièce « Mon meilleur copain » nous a garanti de nombreux fous-rires. Une superbe soirée !

A la fin de la représentation nous avons rencontré certains comédiens, un grand souvenir pour nos aînés.

REPAS À THÈME

La maison de retraite s'est mise à l'heure chinoise cette année pour fêter le nouvel an chinois. Au menu : nems, porc au caramel et nouilles sautées, litchis en dessert.

Les résidents ont apprécié ces saveurs asiatiques qu'ils avaient déjà eu l'occasion de découvrir avec Lionel l'année dernière.

Dans un décor de gondoles et de masques plus colorés les uns que les autres, le carnaval vénitien a été mis à l'honneur le temps d'une journée pour fêter le mardi gras.

A cette occasion et à la demande des résidents, les cuisiniers sont devenus pizzaiolo et tous ont dégusté de savoureuses pizzas accompagnées d'une salade avec mozzarella et jambon fumé, suivies d'un beau tiramisu en dessert.



DEJECTIONS CANINES



CONTRAIREMENT À L'ADAGE, CELA NE PORTE PAS CHANCE !

Un problème récurant de salubrité publique et de civisme : **les déjections canines.**

De mauvaises habitudes prises par certains propriétaires d'animaux domestiques (chiens et chats) qui laissent nos amis à quatre pattes déféquer sur nos trottoirs, nos espaces verts, nos espaces publics.

Un manque total de respect et de savoir vivre

Sur les trottoirs : pensons à nos enfants, aux personnes à mobilité réduite, aux roues des poussettes et fauteuils roulants, aux piétons, aux habitants...

Sur les espaces verts : pensons à nos enfants qui jouent, aux personnes qui apprécient de se prélasser sur les pelouses, aux employés municipaux qui entretiennent les espaces verts.

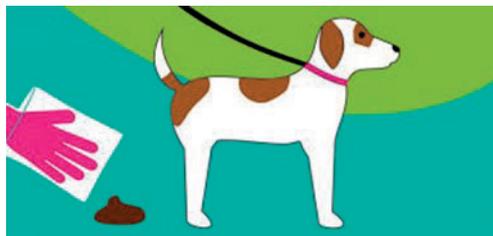
Dans les parterres : respectons l'embellissement de la commune et le travail qu'il suppose.

Les employés municipaux n'ont pas vocation à ramasser les crottes de chiens. Leur travail mérite respect et reconnaissance.

Le ramassage des crottes de chiens sur la voie publique incombe aux propriétaires de chiens qui ont obligation de les ramasser. Des poubelles sont à disposition des propriétaires d'animaux un peu partout dans la commune. La Municipalité met également à disposition des propriétaires d'animaux des sachets de ramassage. Un distributeur est installé place de la Fontaine. Vous pouvez également en retirer au secrétariat de mairie.

Réagissons et faisons de notre commune un espace PROPRE où on peut se déplacer librement et la tête haute.

AIMONS NOTRE VILLAGE PROPRE !!!



Que dit la loi : Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (38 €).

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



ASSOCIATION
D'EINVILLE
ET ENVIRONS



Pour rester à l'écoute de chaque habitant du territoire, Familles Rurales Einville et Environs a créé en 1998, un Relais Familles qui offre un accueil, une écoute et une information de proximité en milieu rural. Au fil du temps, et grâce à la volonté des Familles et des bénévoles, ce service a développé une belle dynamique par l'animation du territoire.

Depuis 2009, l'Association, avec le soutien de la Préfecture, a complété son service par une Maison de Services Au Public (MSAP) qui offre un lien plus facile entre les personnes et de nombreuses administrations et un accompagnement dans les démarches.

Les habitants de la Communauté de Communes du Sânon peuvent donc être accueillis tout au long de la semaine pour toutes les questions et les démarches concernant la CAF (prestations sociales et/ou familiales), le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) (droits et démarches, violences familiales/conjugales...), la CPAM, Pôle Emploi, le Service Autonomie du Conseil Départemental (démarches liées au handicap...).

D'autres partenaires sont disponibles directement, **sur rendez-vous** dans les locaux pour accueillir les personnes, notamment la Mission Locale du Lunévillois, l'Association Entraide Chômeurs, le service social du Conseil Départemental et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui assure le suivi des nourrissons.

Le Relais Familles et sa MSAP permettent de trouver, une **documentation variée** sur de nombreuses thématiques (logement, consommation, emploi, handicap...), le quotidien Est Républicain, et des revues autour de l'actualité sociale et familiale (Vivre Mieux, Vies de Famille...) ou une orientation vers les professionnels ou les structures sur le territoire qui peuvent apporter une réponse plus adaptée et ciblée.

Le Relais Familles a aussi vocation d'accompagner chacun dans les étapes de sa vie, par le soutien dans ses démarches mais aussi par une écoute.

Depuis début 2019, le Relais Familles, par le biais de la Fédération Départementale Familles Rurales, propose aussi de la Médiation Familiale. En situation de séparation, de conflits familiaux ou de difficultés à communiquer et à trouver une issue, les personnes pourront être accueillies par une professionnelle formée, au choix sur différents sites du Lunévillois (Einville, Azerailles, Bandonviller ou Mont sur Meurthe).

Le Relais Familles est un espace d'accueil ouvert à tous, confidentiel et gratuit, quels que soient votre âge, votre localité ou votre demande, que vous soyez ou non adhérent à l'Association.

Il vous accueille dans ses locaux, 35 Grande Rue à Einville, avec ou sans rendez-vous :

Lundi et Mardi : 8h30-12h00 / 13h - 17h30

Mercredi : 8h30-12h00

Vendredi : 13h00-17h30

et dans tous les villages de la Communauté de Communes du Sânon, **uniquement sur rendez-vous**.



Contacts

Relais Familles - MSAP
35 Grande Rue - Einville au Jard
Tél : 03.83.72.06.91

ENTREPRISE CLAUDE SIMON

L'entreprise Claude SIMON, implantée au 64 Grande Rue, est en activité depuis 33 ans.

A 27 ans, un CAP de maçon en poche, une formation en charpente - couverture obtenue avec succès, Claude SIMON, après avoir effectué plusieurs années dans différentes entreprises du BTP de la région, acquiert une solide expérience dans la maçonnerie.

Claude est alors animé par le désir d'entreprendre, c'est ainsi qu'il crée son entreprise en 1986. Il devient entrepreneur individuel, spécialisé dans le secteur d'activité des travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment.

Malgré une conjoncture plus ou moins difficile, en 2010, son fils, Cédric, après avoir obtenu un BTS en études et économie de la construction et doté d'une expérience de quelques années dans le même domaine, rejoint son père.

L'entreprise CLAUDE SIMON devient familiale.

Que ce soit de la construction neuve, de la rénovation ou de l'aménagement extérieur comme de l'intérieur (carrelage...), Claude et Cédric mettent à votre service leur savoir-faire. La réalisation de façades traditionnelles font aussi partie de leurs domaines de compétences.



Ils étudient et réalisent les ouvrages selon votre budget et vos délais. Les conseils et devis sont gratuits.

Ils interviennent sur le secteur d'Einville et ses environs et dans un rayon de 30 kilomètres.

A une époque où les sites internet prennent le relais pour prôner les entreprises, Claude est fier de nous dire que le bouche à oreilles entre particuliers a été son seul atout pour se faire connaître.

Nous remercions Claude et Cédric pour leur bon accueil

Tél : 03 83 72 04 23
 Portable : 06 45 07 55 03
 mail: simon54370@hotmail.fr

TOITURE RÉNOVATION NANCEIENNE

A 33 ans, au terme d'un cursus qui lui permet de revendiquer maîtrise et savoir-faire, Mickel LAVERGNE a choisi de se lancer en tant qu'auto-entrepreneur spécialisé dans les travaux de couverture, zinguerie, charpente, pose de velux et divers travaux de rénovation intérieure.

Dès l'âge de 15 ans, il effectue son apprentissage de couvreur à l'école des Compagnons du Devoir à Nancy puis à Reims, passage indispensable au fil des régions pour apprendre les techniques du métier.

De retour en Lorraine en 2006, il intègre différentes entreprises de toiture où il acquiert une riche expérience professionnelle.

Puis une soudaine envie de liberté et Toiture Rénovation Nancéienne ouvre en mars 2019.



Devenu spécialiste en tuiles, ardoises, zinc mais aussi en carrelage, placoplâtre, petite maçonnerie... Mickel est à votre service pour la réalisation de vos projets !

Pour l'instant il œuvre essentiellement sur Nancy et ses alentours.

Et pour plus d'infos, n'hésitez pas à le contacter !

Tél : 06 27 69 23 45
 mail : mickellavergne@laposte.net

ASSOCIATION DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

SECTION D'EINVILLE-ARRACOURT-MAIXE

Président de la section d'Einville-Arracourt-Maixé, depuis 1985, Bernard Rouyer a récemment présidé la 86ème assemblée générale, non sans émotion, puisque celui qui est à la tête de la section depuis près de 34 ans, quitte ses fonctions.

Originaire de Remenoville, Bernard est incorporé en mai 1956 alors qu'il a tout juste 20 ans. Avant de partir pour l'Algérie, il effectue ses classes au centre d'instruction régional n°1 de Verdun, puis rejoint le 26e RI caserne Blandan à Nancy, avant d'être affecté au 4e bataillon du 8e RA (régiment d'artillerie). Débarqué à Bône et affecté à la première batterie du 4/8 RA, il intervient tout le long de la frontière tunisienne. Il rentre à Marseille en juillet 1958.

Une fois à Einville, il adhère à l'association des anciens combattants. Membre du comité depuis 1975, il est élu président 10 ans plus tard, succédant à Monsieur Saunier. Impliqué et fédérateur dans sa mission de perpétuer le devoir de mémoire qui lui tient tant à cœur, il a permis à l'AMC d'être pérenne. « Place aux petits jeunes ! » comme il le dit aujourd'hui, qui respecteront toujours la devise de Bernard : « se souvenir, transmettre et ne pas oublier ».

DEUX NOUVEAUX PORTE-DRAPEAUX

Ils se présentent :

- Bruno Antoine, membre sympathisant de la section, originaire de Maixé. « J'ai fait mon service militaire au 24e Groupe de Chasseurs à Tübingen. Mon père, mon grand-père, mes oncles ont été anciens combattants. C'est donc en leur hommage que j'ai souhaité devenir porte-drapeau. C'est pour moi un devoir de mémoire, afin de ne pas oublier le sacrifice de tous ces héros qui se sont battus pour notre liberté ».



- Christian Grentzinger, membre de l'AMC depuis 2014, originaire d'Einville. « J'ai fait une carrière militaire de 1982 à 2014 dans l'armée blindée cavalerie. Adjudant en retraite, j'ai toujours en moi les valeurs militaires. C'est donc tout naturellement que j'ai rejoint l'AMC. Je me suis porté volontaire pour devenir porte-drapeau pour le devoir de mémoire de mon village, où il fait bon vivre ».

JUDO CLUB

CEINTURES NOIRES

Moment de fierté au judo club pour les entraîneurs, Jean-Pierre et Thomas, qui, lors de l'assemblée générale, ont officiellement remis deux ceintures noires, à Jérôme Denis et Morgane Mangin, jeune sportive de 18 ans.

Ce sont les 45ème et 46ème ceintures noires qu'obtient le club.

Félicitations à ces deux judokas.



LES ARCHERS DU SÂNON

CONCOURS JEUNES ET ADULTES SAMEDI 12 JANVIER

Compétition officielle, qualificative pour les différents championnats, qui a réuni 27 jeunes archers de toute la Lorraine.

Ils ont tiré sur des cibles anglaises à une distance de 18 mètres pendant deux séries de 10 volées de 3 flèches, au Familial.

13 poussins ont également tiré à une distance de 10 mètres sur des cibles anglaises, pendant une série de 10 volées de 3 flèches et sur des jeux pendant une autre série. Les poussins ne sont pas pris en compte pour la compétition officielle compte tenu de leur âge.

Pour cette compétition qualificative pour les différents championnats départementaux, régionaux et niveaux supérieurs, ce sont 120 archers de toute la Lorraine qui ont investi le Familial.

Les tirs se sont effectués sur trois demi-journées : samedi soir, dimanche matin et après-midi. Les compétiteurs ont tiré sur des cibles anglaises à une distance de 18 mètres pendant deux séries de 10 volées de 3 flèches.

De nombreux archers ont ainsi décroché leur qualification pour le championnat de France. Cette année le challenge Charrois-Forelle a été remporté par l'équipe de Dombasle.



FINALE DU CHALLENGE 54 PAR ÉQUIPES DU 4 MAI



Ce concours amical par équipes permet aux clubs de Meurthe et Moselle de se rencontrer plusieurs fois pendant la saison « salle » et de conclure par une finale. Celle-ci a eu lieu à Vandoeuvre, deuxième de l'an passé, chez les adultes en 2018 car Einville l'avait remporté 3 fois consécutives et ne pouvait pas encore organiser cette finale.

Et cette année, les archers du Sânon ont encore remporté le trophée chez les adultes et chez les jeunes dans leur catégorie.

TIR DU ROY DU DIMANCHE 12 MAI

Comme chaque année, notre compagnie a organisé son traditionnel tir du Roy. Seuls les archers de la compagnie peuvent tirer à cette occasion ; il se déroule dans chaque compagnie. Le but est d'atteindre un « oiseau » de très petite taille (5 cm sur 2 cm) situé à 20 mètres pour les adultes, 15 mètres pour les ados et 10 mètres pour les plus jeunes. Et cette année tout le monde tirait avec des arcs en bois au rythme du tambour.



Arnaud MANGIN a touché l'oiseau dans la catégorie poulies.
Edouard THIRIET est sacré petit Roy de la compagnie (distance 15 mètres).
Mélina PETROVIC touche l'oiseau à 10 mètres est devient la petite Roitelette.
Mehdi LADJAL a réussi à avoir l'oiseau dans la catégorie arc classique.

La remise des trophées a été faite dans la bonne humeur sous le soleil. Les vainqueurs gagnent un trophée, une écharpe et le droit de payer l'apéritif l'année suivante. Un barbecue, les salades et desserts confectionnés par les archers tombèrent à point pour récupérer des forces et tirer sur des saucissons sous le soleil.

CONCOURS QUALIFICATIF DE TIR BEURSALT DANS NOTRE JARDIN, LES 1ER, 2, 29 ET 30 JUIN

La 1^{ère} compagnie des archers du Sanon a organisé son sixième concours de tir Beursault dans leur jardin route de l'Écluse.

Ce concours est un concours qualificatif pour le championnat de France.

Une cinquantaine d'archers de toute la Lorraine a pu pratiquer cette discipline traditionnelle dans le 2^e jardin de Lorraine.

Ils ont tous apprécié ce bel outil des archers du Sanon. Certains ont pu se qualifier pour les championnats de France qui se dérouleront début octobre.



FAMILLES RURALES

SPECTACLES SENSIBILISATION AUX ÉCRANS



Sam&Pat.com pour les enfants de plus de 6 ans et leurs parents

Pour faire suite au projet en lien avec les écoles d'Einville, Deuxville, Arracourt et Réméréville, le Relais Familiales a proposé une séance ouverte à tous. 117 participants ont profité du spectacle. Noémie Freund, orthophoniste a ensuite animé un temps d'échanges pour répondre aux questions relatives à l'utilisation des écrans.

Aboudbras pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents

C'est dans le cadre de la semaine de la santé mentale que 51 petits accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles ont pu profiter d'un spectacle présenté par la compagnie Aboudbras en lien avec la Coordination Parentalité du Lunévillois.



A PETITS PAS VERS L'ÉCOLE

Afin de créer du lien entre les familles et l'école avant la première rentrée en maternelle, les enseignants et élèves de petite section ont invité les futurs élèves et leurs parents lors d'une matinée conviviale. Ces rencontres ont permis de rassurer parents et enfants mais aussi de découvrir le fonctionnement de la classe. Après un petit déjeuner partagé, les familles ont profité d'une petite pause « Au fond des bois » grâce à la conteuse Léa Pellarin, puis ont continué la matinée autour d'échanges avec les enseignants et entres parents avec une visite de la classe.

LOISIRS FAMILIAUX DE PROXIMITÉ : SORTIE FAMILLE À AZANNES

59 personnes se sont rendues en Meuse lors d'une journée découverte du Village des vieux métiers, petits et grands ont bien profité de cette journée en famille ou entre amis.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

« ARRÊTEZ D'ÊTRE ÉGOÏSTES, DONNEZ VOTRE SANG ! » martèle Céline.

« La première fois que j'ai donné mon sang, j'avais une vingtaine d'années. C'était à Einville, le village dans lequel j'ai grandi », raconte Céline, dynamique et souriante quadra.

Elle souhaite faire passer un message : « N'attendez pas d'avoir un de vos proches malade pour prendre conscience de la nécessité de donner votre sang ! Donnez-le si vous êtes en bonne santé, cela ne prendra qu'une petite heure de votre temps... Une heure de vie c'est quoi, quand on pense que cela peut en sauver des vies, justement. Il faut parfois arrêter d'être égoïste, arrêter de ne penser qu'à soi et agir ! ».

Question action, Céline agit. Depuis 2018, elle fait don de son plasma. « Un jour mon frère m'a demandé de l'accompagner à l'EFS de Nancy avec un ami. Depuis, nous y allons au moins une fois par mois, voire tous les 15 jours. De l'accueil jusqu'au prélèvement, toutes les équipes sont extraordinaires. On passe vraiment un agréable moment, on oublie l'aiguille dans le bras et on ne voit pas celles qui tournent dans l'horloge. ».



Merci aux personnes accueillies lors des collectes des 15 février (63 personnes : 55 ont donné dont 3 nouveaux), 12 avril (56 personnes : 52 ont donné dont 3 nouveaux) et 12 juin (68 personnes : 63 ont donné dont 1 nouveau).

FOYER RURAL

EXPOSITION PAUL CARABIN

Ils étaient près d'une centaine, dans les vieilles pierres de la Maison de la Halle, lors du vernissage de l'exposition dédiée à Paul Carabin, résistant, coiffeur et photographe passionné.

« Nous avons pu rendre hommage à ce grand monsieur, grâce à Salvatore Geusa, qui, avec patience, a étudié la correspondance de Paul durant la première guerre mondiale. De même il a réussi à extraire plus de 700 photographies d'après d'anciennes plaques de verre, prêtées par Jeanne d'Amato, la fille de Monsieur Carabin » a expliqué Francis Dinvaux, responsable du Club d'Histoire Locale.



Avec des clichés des tranchées en 14-18, aux nus sensuels, sans oublier les portraits, paysages et photos des villes et des villages, le photographe a immortalisé plusieurs décennies d'histoire.



AU FIL DES JOURS EN IMAGE



VIE ASSOCIATIVE

CHARLOTTE AUX MIRABELLES DE LORRAINE



Ingrédients

- 300 g de Mirabelles de Lorraine
- 50 cl de lait
- 50 cl de crème liquide
- 4 jaunes d'œufs
- 150 g de sucre
- 5 feuilles de gélatine
- 1 gousse de vanille
- 1 boîte de biscuits à la cuillère

Matériel

- 1 moule à charlotte

Préparation

Selon vos goûts, vous pouvez utiliser les mirabelles de deux façons :
- en fruits frais, juste coupés en 2 et dénoyautés
- en fruits compotés intégrés à l'appareil.

Prévoyez quelques mirabelles poêlées pour décorer le dessus de la charlotte.

Faites ramollir les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide.

Chauffez le lait dans une casserole. Ouvrez la gousse de vanille en deux et faites infuser les deux demi-gousses dans le lait. Dans un saladier, fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Versez le lait chaud sur ce mélange, puis remettez le tout dans la casserole et faites cuire sans cesser de remuer.

Lorsque le mélange nappe la cuillère en bois, enlevez les deux demi-gousses et retirez la casserole du feu. Ajoutez les feuilles de gélatine pressées et égouttées, puis remuez pour les faire fondre dans la crème chaude.

Battez la crème en chantilly. Lorsque le mélange est refroidi (mais encore liquide), ajoutez-y la chantilly et les mirabelles, crues ou compotées selon votre choix.

Sur les parois du moule, disposez les biscuits à la cuillère trempés rapidement dans un sirop léger de sucre, puis versez la préparation. Recouvrez de biscuits à la cuillère qui constitueront la base de la charlotte une fois retournée et démoulée.

Laisser refroidir au réfrigérateur au moins 3 heures avant le démoulage.

AMANDINE AUX MIRABELLES



Ingrédients pour 4 personnes

- 300 g de mirabelles
- 70 g de beurre
- 60 g de sucre en poudre
- 50 g de poudre d'amande
- 30 g de farine
- 2 œufs
- 20 cl de crème semi-épaisse
- 2 sachets de sucre vanillé

Rincez et dénoyautez les mirabelles.

Fouettez dans un saladier les œufs avec le sucre en poudre et le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Incorporez progressivement 50 g de beurre ramolli, la farine tamisée et la poudre d'amande. Ajoutez la crème. Mélangez bien.

Beurrez 4 ramequins ou des moules à tartes. Versez-y la pâte et répartissez les mirabelles dessus. Mettez à cuire pendant 20 minutes à four préchauffé à 200°C (thermostat 6-7).

Servez tiède ou froid.

ACCORDS

A - Quel est le bon accord ?

- 1 - Je te souhaite un bon après-midi
- 2 - Je te souhaite une bonne après-midi

B - QUELLE EST LA PHRASE CORRECTE ?

- 1 - J'ai connu des amours radieux
- 2 - J'ai connu des amours radieuses

C - Quel est le bon accord ?

- 1 - "Le calme n'est qu'un armistice, un point d'arrêt pour prendre haleine"
- 2 - "Le calme n'est qu'une armistice, un point d'arrêt pour prendre haleine"

D - Quel est le bon accord ?

- 1 - Un épithète
- 2 - Une épithète

E - Quel est le bon accord ?

- 1 - Il possède une aura bienveillante
- 2 - Il possède un aura bienveillant

F - Quel est le bon accord ?

- 1 - Un hémisphère
- 2 - Une hémisphère

G - Un ou une, quel mot n'a pas le bon genre

- 1 - Un idylle
- 2 - Une orbite
- 3 - Un apogée
- 4 - Une écritoire

H - Quel est le bon accord ?

- 1 - Une éloge
- 2 - Un éloge

I - Quelle est la phrase correcte ?

- 1 - La sentinelle patrouille dans la nuit noire
- 2 - Le sentinelle patrouille dans la nuit noire

J - Quelle est la phrase correcte ?

- 1 - Ce n'est pas de bon augure
- 2 - Ce n'est pas de bonne augure

SUDOKU

Niveau moyen

		1		8			2	
	3	9		1				
5		6			4			
	4	3						5
	6		4		1		8	
7						4	9	
			8			1		2
				6		7	4	
	9			7		3		

Niveau difficile

		3	7					
2		4						
	6			4			2	3
3					2	5	4	
		5		1		6		
	2	7	4					1
1	9			7			5	
						7		8
					8	9		

www.forissimots.com

SOLUTIONS

A – **1** - Un bon après-midi. L'Académie française a opté pour ce mot composé, la forme masculine, le nom « midi » étant masculin. « Une après-midi » reste cependant toléré.

B – **2** - J'ai connu des amours radieuses. Le genre du mot « amour » diffère du singulier au pluriel, tout comme « délice » et « orgue ». Ces trois mots sont les seuls de la langue française à présenter cette particularité. On dira donc au singulier : « Un amour radieux ».

C – **1** - "Le calme n'est qu'un armistice, un point d'arrêt pour prendre haleine". Ernest Renan, *L'Avenir de la science*, 1890. Signifiant une suspension totale ou partielle des hostilités entre deux armées, le mot "armistice" s'écrit toujours au masculin.

D – **2** - Une épithète est un terme ou expression servant à qualifier un être ou une chose. Pour ne plus commettre la faute, voici un moyen mnémotechnique utile : on dit "une tête", alors on dit "une épithète".

E – **1** - Une aura. Une aura est une émanation, une atmosphère qui semble entourer un être ou envelopper une chose.

F – **1** - Un hémisphère. Un hémisphère est une moitié de la sphère céleste, du globe terrestre ou encore chacune des deux moitiés latérales du cerveau antérieur. Attention ! On dit également "un planisphère" mais "une sphère" est au féminin.

G – **1** - Une idylle. Une idylle est une relation rêvée dans un climat idéal de bonne foi et de bonne entente. Le mot peut aussi désigner un petit poème du genre bucolique ou pastoral qui a pour sujet les amours des bergers. Pour ne plus faire la faute, souvenez-vous de la chanson de Vanessa Paradis, "Divine Idylle" !

H – **2** - Un éloge. Un éloge est un discours prononcé ou écrit et vantant les mérites, les qualités de quelqu'un ou de quelque chose.

I – **1** - La sentinelle. Une sentinelle est un soldat placé dans une position avancée et qui fait le guet.

J – **1** - Ce n'est pas de bon augure. Un augure est un prêtre chargé dans l'Antiquité Romaine de prédire l'avenir. Un augure peut aussi désigner un signe qui semble présager l'avenir.

4	7	1	9	8	3	5	2	6
2	3	9	5	1	6	8	7	4
5	8	6	7	2	4	9	3	1
8	4	3	2	9	7	6	1	5
9	6	5	4	3	1	2	8	7
7	1	2	6	5	8	4	9	3
3	5	7	8	4	9	1	6	2
1	2	8	3	6	5	7	4	9
6	9	4	1	7	2	3	5	8

8	1	3	7	2	9	4	6	5
2	5	4	8	3	6	1	7	9
7	6	9	5	4	1	8	2	3
3	8	1	9	6	2	5	4	7
9	4	5	3	1	7	6	8	2
6	2	7	4	8	5	3	9	1
1	9	8	6	7	3	2	5	4
5	3	6	2	9	4	7	1	8
4	7	2	1	5	8	9	3	6

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi matin (sortir les poubelles la veille, les rentrer après passage du camion)
Pas de changement les jours fériés.



Ouverture de la déchèterie



Horaires d'hiver 1^{er} octobre - 14 avril

Mercredi 14h-17h
Vendredi 14h-17h
Samedi 10h-12h et 14h-17h
Dimanche pas d'ouverture

Horaires d'été 15 avril au 30 septembre

Mercredi 9h-12h et 13h30-18h
Vendredi 9h-12h et 13h30-18h
Samedi 9h-12h et 13h30-18h
Dimanche 9h-12h

Fermée les jours fériés

Sorties de territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Nettoyage des trottoirs

Il est rappelé que le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs doivent être assurés par les riverains.

Permis de détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Depuis le 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par le Maire de leur commune de résidence.

Correspondant Est Républicain

Angélique BIWER
Tél. 07 51 63 57 03
angelbiw.er@gmail.com

Nuisances sonores



Les jours et horaires possibles d'utilisation de matériel bruyant sont les suivants :

- * du lundi au vendredi de 8h à 20h
- * samedi de 9h à 12h - 15h à 19h
- * dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Médiathèque



Heures d'ouverture :
* Mercredi 14h30-16h00
* Vendredi 17h00-18h30
* Samedi 10h00-11h00
En juillet - août
* Vendredi 17h00-18h30

Relais Assistantes Maternelles

« 1, 2, 3 nounou »
7 Place de la Fontaine

Accueil et permanence
* lundi - vendredi : 9h-11h30
* mercredi : 14h-17h30
* un samedi par mois 9h-11h30
tél/fax 03 83 75 26 55

Relais Famille-MSAP 35 Grande Rue

Accueil et permanence
* lundi et mardi 8h30-12h et 13h-17h
* mercredi : 8h30-12h
* vendredi : 13h-17h30
tél. 03 83 72 06 91

Permanences au Relais Familles 35 Grande Rue

* Assistante Sociale
tous les mardis sur rdv
au 03 83 74 47 34

* Consultation Petite Enfance (PMI)
le 2^{ème} jeudi matin du mois sur rdv au 03 83 74 47 34

* Mission Locale
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois sur rdv au 03 83 74 04 53

* Entr'Aide Chômeurs
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois avec ou sans rendez-vous

Mairie
5 rue Karquel
54370 EINVILLE-AU-JARD



tél. 03 83 72 92 01
courriel
mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr
site internet
einville-au-jard.fr

Horaires ouverture secrétariat
* lundi - mercredi : 16h-18h
* mardi - jeudi : 10h-12h
* vendredi : 16h-19h

Ont collaboré à la réalisation de ce bulletin

Isabelle Beyna, Angélique Biwer, Club Histoire Locale, Liliane Dieu-donné, Ecole Primaire René Schweitzer, Isabelle Génin, La Fontaine de Lincourt, Colette Langkust, Cédric Masson, Claudine Panigot, Jonathan Pora, Marc Villeman

Photos : Angélique Biwer, Club Histoire Locale, Commission « Info-com », Ecole Primaire, La Fontaine de Lincourt

Conception et réalisation :
Commission «Info-communication»

Impression brochage :
Imprimerie Lorraine Graphic

